C.C.C. POINT COM

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CUBZAGUAIS

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°1 - JUILLET 2003

Edito

Déjà deux ans d'existence pour la Communauté de Communes du Cubzaguais (C.C.C.). Cette nouvelle collectivité au service de tous a permis de clarifier l'organisation administrative du canton en supprimant trois syndicats (bientôt un quatrième) et en simplifiant le fonctionnement de deux autres. La mise en place et l'appropriation de la C.C.C. sont achevées.

Elle est installée dans de nouveaux locaux depuis le début de l'année et nous avons jeté les bases d'un développement harmonieux qui passe par une vision active de l'aménagement et du développement économique, sans négliger pour autant l'action sociale et la vie locale.

Le dossier central du premier numéro de C.C.C. point.com, va vous permettre d'appréhender les perspectives dans ces domaines. Cette parution a également pour objet de vous informer sur l'organisation administrative et financière de la Communauté de Communes du Cubzaguais.

Vous découvrirez enfin l'ensemble des services existants et à venir.

Convaincus des potentiels de notre territoire, les conseillers communautaires tiennent à vous assurer de leur dévouement actif pour un développement durable du Cubzaguais.

Le Président
Christian MABILLE

Développement économique

voir pages 4/5

SOMMAIRE

- Communauté de Communes du Cubzaguais : Mode d'emploi.....2/3
- DOSSIER Développement économique.....4/5
- Services à la population : aujourd'hui et demain.....6/7
- Infos pratiques.....8

Conseil Communautaire :

32 délégués titulaires et autant de suppléants qui assurent une représentation proportionnelle au nombre d'habitants des 10 communes composant la Communauté de Communes du Cubzaguais :

Aubie Espessas :
Gérard Lutard
Alex Poulain

Cubzac les Ponts :
Jean-Pierre Clavereau
Guy Lagarde
Colette Leydet

Gauriaguet :
Serge Jeannet
Alain Montangon

Peujard :
Christian Mabille
Sylvie Sagasti
Yvan Sicot

Saint André de Cubzac :
Rose Aymat
Sylvie Laurent
Danièle Moraguès
Alain Michaux
Marie-Antoinette Paris
Alain Pastureau
Christophe Pilard
Daniel Poinsot
Léon Vincent

Saint Antoine :
Jean-Paul Augendre
Jean-Paul Brun

Saint Gervais :
Dominique Cranbedou
Alain Dumas
Laurent Morisset

Saint Laurent d'Arce :
Jacques Bastide
Françoise Gauthier
Lionel Vignes

Salignac :
Christian Bordas
Jean-Paul Hugon
Armand Mercadier

Virsac :
Cyrille Fortin
Jacques Fortin

Les membres du bureau

sont élus parmi les 32 délégués communautaires. Le bureau se compose d'un Président et de neuf Vice-Présidents. Chaque commune y est représentée par un membre.

Christian Mabille
Maire de Peujard
Président
Il dirige les 5 commissions pour lesquelles les 5 Vice-Présidents ont reçu délégation

Gérard Lutard
Maire d'Aubie Espessas
1er Vice-Président
Délégué à "L' Administration générale, finances et personnel, démarche Pays, Communication et Formation des élus "

Alain Pastureau
Conseiller Municipal à Saint André de Cubzac
2ème Vice-Président
Délégué à " La Vie locale et l'animation du territoire "

Armand Mercadier
Maire de Salignac
3ème Vice-Président
Délégué au " Développement social et à la solidarité "

Guy Lagarde
Maire de Cubzac les Ponts
4ème Vice-Président
Délégué au " Développement économique "

Alain Montangon
Maire de Gauriaguet
5ème Vice-Président
Délégué au " Développement durable des espaces urbains et ruraux "

Alain Dumas
Maire de Saint Gervais
6ème Vice-Président

Jacques Bastide
Maire de Saint Laurent d'Arce
7ème Vice-Président

Jean-Paul Augendre
Adjoint au Maire de Saint Antoine
8ème Vice-Président

Jacques Fortin
Maire de Virsac
9ème Vice-Président

Développement économique

Trois questions à Christian Mabille, Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais.

CCC•com : Comment la Communauté de Communes du Cubzaguais appréhende-t-elle l'avenir économique du Cubzaguais ?

Christian Mabille : " Situé à l'entrée de l'Aquitaine et de la métropole bordelaise, le Cubzaguais jouit d'une position qui lui permet de bénéficier d'un développement économique naturel. Il convient de l'organiser et de le renforcer, afin, d'une part, de créer de l'emploi et, d'autre part, de créer des ressources nécessaires et préalables à la mise en place de nouveaux services publics. "

CCC•com : Quelles réalisations vont modifier le paysage économique du Cubzaguais ? Et dans quels délais ?

Christian Mabille : " Il s'agit d'un travail de longue haleine qui n'est pas visible immédiatement en terme de réalisation. La première phase d'étude et de réflexion permet de définir des axes et des sites stratégiques de développement. La seconde phase, qui se mène en parallèle, consiste à attirer des investisseurs d'envergure et à rendre opérationnelles les zones identifiées. Compte tenu de ces différentes étapes, les premières réalisations devraient avoir lieu en 2004-2005. Dès le printemps 2003, les premières entreprises s'installent sur le P.I.C. "

CCC•com : Comment s'articule le développement économique du Cubzaguais entre l'agglomération bordelaise et le pays de la Haute Gironde ?

Christian Mabille : " L'effet d'aspirateur du développement économique que joue l'agglomération bordelaise représente un risque d'étranglement pour les territoires limitrophes. Cependant, je constate et je considère qu'il s'agit actuellement d'un atout très important pour le développement économique du Cubzaguais. Et dans ce cadre, notre territoire doit permettre à moyen terme d'enclencher une dynamique au niveau du pays de la Haute Gironde dont le Cubzaguais est une des composantes. "

ZA La Garosse : A guichet fermé

La zone d'activités connaît un franc succès : la totalité des terrains disponibles appartenant à la C.C.C. seront réservés et vendus à des entreprises en 2003. Les sociétés AIG, ELIS, DISTRICENTER et les transports PREVOST viennent de s'installer. Prochainement, s'implanteront la société RURALINOX, un centre de Contrôle Technique et plusieurs locaux privés de location qui trouvent déjà preneurs. Soit au total pas moins de 50 activités commerciales et industrielles implantées sur le site. En 2002, une étude révélait que la zone d'activités représentait localement une importante part du marché de l'emploi, avec près de 400 salariés.

Mais ce succès n'est pas le fruit du hasard, la C.C.C. a su mesurer à sa juste valeur le gros potentiel de cette zone créée vers la fin des années 70. Elle a, dans un premier temps engagé des travaux d'entretien pour améliorer l'image du site. Un salarié à temps complet s'y consacre.

...le gros potentiel de cette zone...

Aujourd'hui la réflexion se poursuit, notamment sur une meilleure réglementation du stationnement des poids lourds et sur l'optimisation de la signalétique. Il en résulte un projet d'embellissement et de sécurisation de la zone, dont la réalisation est prévue en 2003-2004.

Un atout majeur : Développement économique multi-sites

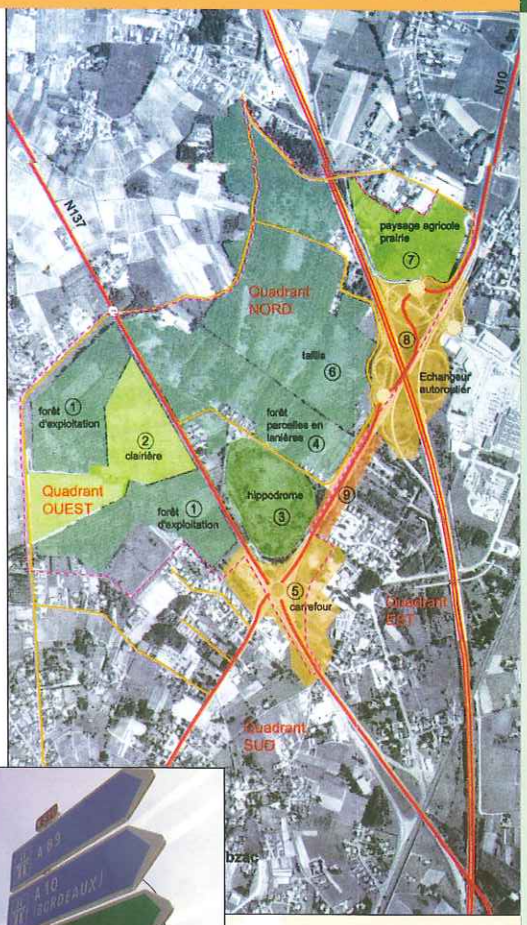

" Au terme de plusieurs mois d'efforts, le parc d'activités de La Garosse prend sa vitesse de croisière. Mais le site est en passe d'être occupé à 100% et les demandes continuent pourtant d'arriver. Il est donc indispensable et prioritaire pour la Communauté de Communes du Cubzaguais de se donner les moyens de répondre aux entreprises qui souhaitent s'installer sur ce territoire. Dans un premier temps, c'est à proximité de la zone existante et dans le secteur de l'ancien hippodrome de Saint André de Cubzac que se dessine un projet. "

Guy Lagarde, Vice-Président délégué au développement économique, et Christian Mabille viennent de planter le décor. Si le parc d'activités de La Garosse affiche complet, c'est donc ailleurs que l'instance communautaire prévoit l'avenir économique.

Autrefois, point noir

RN137, RN10, RN510, A10, ce territoire situé à la croisée des chemins, Porte Nord de l'Aquitaine, a longtemps rimé avec bouchons, ralentissements, accidents, interminables attentes.

L'ouverture récente de l'échangeur N°39, impulsée par Jacques MAUGEIN et les élus du canton auprès d'ASF, a totalement modifié les modes de circulation au cœur du Cubzaguais : aujourd'hui le trafic de transit emprunte de nouvelles voies, plus fluides, plus adaptées à sa densité.

Le renommé Rond Point de La Garosse ne jouit plus que d'une image de carrefour du trafic local. Et c'est fort heureux ! Une situation porteuse qui offre de nouveaux espaces à investir, pour un développement économique cantonal et multi-sites.

Pôle économique

C'est justement ce que la Communauté de Communes du Cubzaguais s'apprête à faire, en projetant une programmation économique ambitieuse et raisonnée.

Ambitieuse, parce que dans un premier temps, le projet prévoit, suite à une étude, la réalisation d'une Maison des Services Publics, d'une Technopôle, ainsi que l'implantation d'entreprises artisanales, la création d'un site d'accueil (restauration, hôtellerie, promotion du canton et de la Haute Gironde).

Raisonnée, parce que le projet comprend des secteurs d'étude offrant de très larges disponibilités foncières, certaines porteuses de développement urbain, d'autres à l'évidence constituant des espaces naturels à préserver et à mettre en valeur.

La construction d'un programme précis s'appuiera sur le schéma d'aménagement et de développement du Cubzaguais en cours d'études.

" C'est un formidable enjeu pour le canton. Dans la concrétisation de ce projet, la Taxe Professionnelle Unique prend toute sa dimension de solidarité de moyens et de communauté de projets. L'emploi sortira inévitablement gagnant de ce programme, tout en préservant et valorisant notre cadre de vie. " conclut le Président, Christian Mabille.

Dans un premier temps, c'est à proximité de la zone existante et dans le secteur de l'ancien hippodrome de Saint André de Cubzac que se dessine un projet, mais les contraintes du site freinent les opérateurs.

Brèves

Des aides aux créateurs d'entreprises

Le Conseil Général de la Gironde qui s'appuie sur le Pays de la Haute Gironde a mis en place des dispositifs d'aide aux créateurs ou repreneurs de petites entreprises commerciales et artisanales. Il s'agit des dispositifs **Gironde Initiative et CREAGIR.**

La C.C.C. en est le relais local.

ORAC :

La précédente Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce a été un succès. La demande restant forte, le Pays de la Haute Gironde relance une procédure qui devrait être mise en œuvre dans le courant du 2ème semestre 2003.

La C.C.C. sera également le relais local de cette opération.

Les candidatures peuvent d'ores et déjà être déposées.

Cinq commissions de travail qui se traduisent déjà au quotidien par un certain nombre d'actions et de services à la population : la toute jeune Communauté de Communes du Cubzaguais facilite la vie des habitants du canton... de tous les habitants !*

Administration Générale : L'éxécutif

Action économique, conseil communautaire, emploi, marchés publics, assurances, affaires juridiques, comptabilité, finances, direction des services : toutes les décisions prises par les élus trouvent dans ce service, leur écho administratif.

Pôle Enfance et Jeunesse : L'atout Jeunes

Les enfants et les adolescents sont au centre des préoccupations des élus. En fonction de leur âge et de leur disponibilité, les services se diversifient pour apporter une réponse à leurs attentes, à celles de leurs parents également.
Le travail de l'ensemble des actions et des structures à leur attention est coordonné au sein du pôle Enfance et Jeunesse.

Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) L'esprit communautaire

3-13 ans

Disposant de 125 places, le centre assure l'accueil des enfants et adolescents, le mercredi et en période de vacances scolaires (sauf Noël). Son fonctionnement illustre parfaitement l'esprit communautaire développé dans ce canton. En effet, le centre bénéficie des infrastructures de Saint Gervais, réorganisées par la C.C.C. La ville de Saint André met des locaux à disposition pour la garderie.
Enfin, la commune de Saint Laurent d'Arce prête un bus pour certaines sorties.
Un centre de loisirs où les nombreuses activités et sorties, encadrées par des professionnels, s'inscrivent dans le cadre d'un projet pédagogique développé tout au long de l'année.

PRIJ Point Rencontre Information Jeunesse

13-18 ans

Une structure, pour deux missions : Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) et le Point Rencontre Jeunes (PRJ).

Mais une seule ambition : être un lieu d'écoute et de dialogue.

BIJ Antenne du CIJA

Il est spécialisé dans l'accueil, l'information, l'orientation et les actions de sensibilisations sur des sujets qui concernent les jeunes.

PRJ

Lieu d'expression et de rencontre, ouvert depuis le 1er janvier 2003, qui propose une aide à la réalisation de projets collectifs et des animations.

* Toutes les infos pratiques en page 8

Zone d'Activités de La Garosse A 100%

Profitant de la mise en service de l'échangeur N°39, l'intercommunalité a su promouvoir le site. Dès cette année, il sera occupé à 100%. (Lire dossier)

Maison de la Petite Enfance Crèche Halte garderie

3 mois - 3 ans

C'est une structure multi-accueils qui propose 28 places pour l'accueil des jeunes enfants. Stratégiquement située dans le chef-lieu de canton, proche de toutes les commodités, elle représente un service intercommunal, incontournable et à développer (projet d'extension en cours).

R.A.M. : Réseau Assistantes Maternelles

Ouvert depuis le 1er juillet 2002, il vient en complément de la Maison de la Petite Enfance et a pour mission de faciliter l'information des familles et des assistantes maternelles, tout en développant des actions et animations dans le seul intérêt des jeunes enfants.

TPMR : Transport des Personnes à Mobilité Réduite

Créé en avril 2001, ce service a pour objectif de faciliter le transport dans le canton, mais aussi vers Bordeaux et Libourne, des personnes handicapées et âgées.
Ce dispositif a déjà permis depuis sa mise en place, de rompre l'isolement des bénéficiaires et de leur offrir une autonomie de déplacement très appréciée.

Parce que la création d'une Communauté de Communes a permis d'avoir une vision d'ensemble du territoire Cubzaguais et d'en faire une analyse complète, la toute jeune structure intercommunale est déjà en mesure d'engager à court et moyen terme d'ambitieux projets répondant aux attentes des populations.

Maison de la Petite Enfance : On pousse les murs

Près de 74% des femmes du Cubzaguais, ayant des enfants en bas âge, sont actives. C'est dire si l'attente des familles en matière d'accueil des très jeunes enfants, est importante.

La mise en place du RAM, qui ne compte pas moins de 81 assistantes maternelles et qui inscrit déjà son travail dans un partenariat soutenu avec la crèche, est un premier élément de réponse.

Et pour faire face à une demande croissante chaque année, la C.C.C. a programmé, pour 2004, une extension de la Maison de la Petite Enfance : 18 places supplémentaires pour augmenter les capacités d'accueil permanent et temporaire des jeunes enfants.

Dans quelques mois, ce sont 72 familles du canton qui bénéficieront du service.

Le RAM, provisoirement installé au 44 rue Dantagnan à Saint André de Cubzac, emménagera également dans les nouveaux locaux, favorisant ainsi la mise en œuvre d'actions communes entre les assistantes maternelles et la Maison de la Petite Enfance. Un dispositif qui s'annonce riche d'échanges entre les différents modes de garde. ■

Fête de la Jeunesse : Une 1ère réussie et encore bien du plaisir !

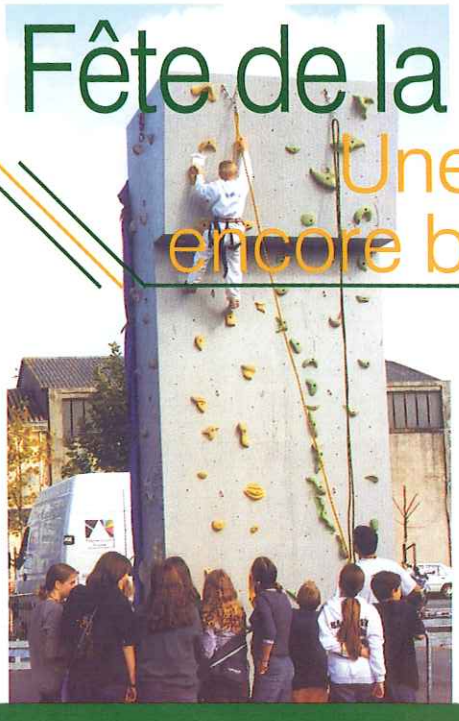

Le 24 octobre dernier, le champ de Foire à Saint André de Cubzac, s'est transformé en terrain de jeu pour ados. Cette première édition version C.C.C., organisée par le Pôle Enfance Jeunesse, avait " les conduites à risque " pour fil conducteur, avec un débat sur la sécurité routière.

Rendez-vous le 18 octobre 2003 ! ■

Salle Multisports communautaire :

Elle est conçue pour accompagner les lycées de Saint André de Cubzac. Mais bien entendu, la vie associative communautaire y trouvera sa place, pour peu que des associations d'envergure départementale voient le jour sur le territoire de la C.C.C. Le permis de construire a été délivré récemment et la procédure d'appel d'offres est en cours.

PRJ : L'initiative aux Jeunes

Parce que les jeunes manifestent leur envie de participer au développement du canton, le PRJ envisage la création d'un Conseil Initiative Jeunes. Chaque commune devra être représentée et les membres auront à élaborer des projets cohérents, réalisables et d'intérêt communautaire. **PRJ 05 57 94 83 32**

Déchets Ménagers : Fiscalité obligatoire

Depuis le 1er janvier 2003, toutes les communes de France doivent se soumettre à une obligation légale de fiscalité " Déchets Ménagers ". Le Cubzaguais n'échappe pas à la règle !

La collecte des déchets ménagers est une nouvelle compétence de la C.C.C., qui l'a transférée au SMICTOM de la Haute Gironde, pour l'ensemble du territoire cantonal. Une démarche adoptée par les 4 autres Communautés du Pays de la Haute Gironde.

En pratique, et dans le souci d'un service intercommunal équitable :

- un taux par commune est désormais en vigueur (coût/habitant, identique quelque soit la communes),
- la collecte est effectuée par le SMICTOM de la Haute Gironde, aux jours habituels pour chacune des communes.

Afin d'atténuer la charge des familles, la C.C.C. a décidé, en 2003, de prendre en charge une somme de 100 000 €. En défiscalisant ainsi une part importante de la participation Ordures Ménagères des contribuables, la CCC leur fait bénéficier d'une réduction de près de 10%.

Pôle multimodal :

Un projet d'aménagement dans le secteur de la gare à Saint André de Cubzac, qui proposera de coordonner les différents moyens de transport : bus, autos, deux roues, TER, taxis, etc.

Le déplacement des populations du canton vers Saint André, puis de Saint André vers Bordeaux, Libourne ou Blaye, et vice versa, en sera grandement facilité par la mise en place d'un billet unique.

Des aires de stationnement seront également réalisées.

Ce projet sera porté par le Conseil Général (phase d'étude) en coopération avec l'Etat, le Conseil Régional, RFF, la SNCF, la C.C.C. et la ville de Saint André de Cubzac.

Le 5 décembre 2000 : Arrêté de création de la C.C.C.; Dissolution du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples); Dissolution du SIPIC (Syndicat Intercommunal du Parc Industriel et Commercial); Dissolution du SIDEL (Syndicat Intercommunal de Développement Economique Local).

Le 13 décembre 2000 : 1er conseil de la C.C.C., présidée par Yves Prud'homme. Elle reprend l'intégralité du SIVOM, du SIPIC et du SIDEL en y ajoutant de nouvelles compétences.

Le 20 avril 2001 : Election du nouveau Bureau, présidé par Christian Mabille, faisant suite aux élections municipales. Mise en place des commissions.

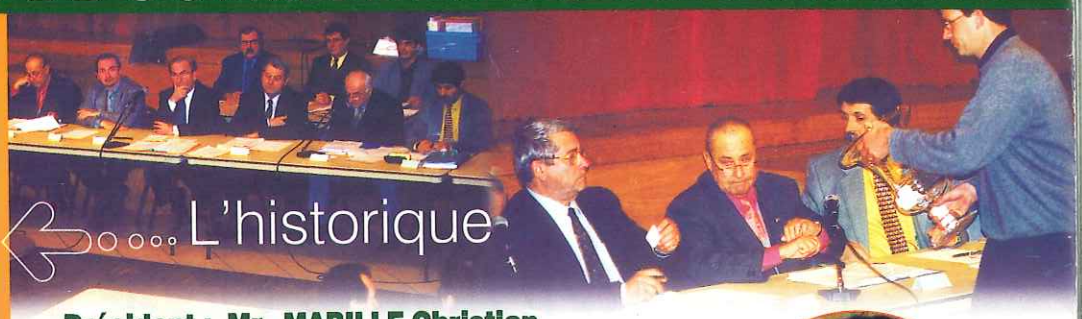

L'historique

Président : Mr. MABILLE Christian

SERVICES ADMINISTRATIFS

44 rue Dantagnan B.P. 59 - 33240 Saint André de Cubzac
E-mail : cdc-cubzaguais@wanadoo.fr

Directeur :
Nicolas BERTAUD
05.57.43.96.37

Secrétaire :
Sandrine CONTIERO
05.57.94.83.16

Accueil :
Corinne VIGNAUD
05.57.43.96.37

Coordinateur Enfance Jeunesse :
Olivier JEGOU
05.57.43.96.37

Point Rencontre Information Jeunesse :
Florence BOYER
05.57.94.83.32
Frédéric MORA
05.57.94.83.32

C.L.S.H.
Centre de Loisirs Sans Hébergement
Directrice : **Janique PILARD**
05.57.94.83.30
Adjointe : **Karine BISME**

Maison de la Petite Enfance :
Directrice : **Sophie DUHAMEL**
10 rue des Roses. 33240 Saint André de Cubzac
05.57.43.64.75
Adjointe : **Fabienne LEVITRE**

Rénovation de l'habitat

Permanences Habitat : Suite au succès de l'OPAH du Cubzaguais, la C.C.C. a souhaité maintenir une **Permanence Informations Habitat** qui se tient tous les 2èmes jeudis du mois.

Relais Assistantes Maternelles :
Célia MONSEIGNE
05.57.94.83.34
Portable : 06.88.88.00.16

Permanences à la C.C.C. : 44 rue Dantagnan

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Bureau Permanence n°1 05.57.94.83.38	**Conciliateur justice** 14h30 à 18h00 sur RDV		**Asso Vie Libre** 1er du mois 18h00 à 20h00	**FNATH** 3ème du mois 8h30 à 9h30 **PACT-OPAH** 10h00 à 12h00 2ème jeudi du mois	**ASEPH** (handicapés) 1er et 3ème du mois 9h00 à 12h00	**Asso Familiale Laïque** 1er et 3ème du mois 9h30 à 11h30 **Conciliateur justice** 2ème et 4ème du mois 9h00 à 12h00
Bureau Permanence n°2 05.57.94.83.39		**CRAMA** 1er et 3ème du mois 13h30 à 16h30 **AG2R** 2ème du mois 14h00 à 17h00	**MSA** 1er, 2ème, 4ème du mois 14h00 à 17h30 sur RDV	**MSA** Service Social 9h00 à 12h00 **Info Droits** 1er et 3ème du mois 14h00 à 16h00	**CPAM** 9h00 à 12h00	**MSA** 2ème et 4ème du mois 9h00 à 12h00 **Service Probation** 1er et 3ème du mois sur RDV 9h00 à 10h00
Bureau Permanence médecine 05.57.94.83.37	**Centre Médico-Scolaire**	**AHI** Médecine du travail 8h30 à 12h00 13h15 à 17h30	**AHI** Médecine du travail 1er du mois 8h30 à 12h00 13h15 à 17h30	**Centre de Gestion** Médecine du travail 9h30 à 17h30	**Centre Médico-Scolaire**	
1er étage Mission Locale	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30 tous les jours	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30 tous les jours	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30 tous les jours **Armée de terre** 3ème du mois 14h00 à 16h00	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30 tous les jours **Assistance juridique CIDF** (Mission Locale) 9h00 à 12h00	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30 tous les jours	9h00 à 12h00 14h00 à 17h30 tous les jours

C.C.C. POINT COM est le magazine de la Communauté de Communes du Cubzaguais – Directeur de la publication : Christian Mabille – Rédaction : Christel ANSIAUX – Crédit photos : Christel ANSIAUX – ISSN en cours.
Tirage : 7.500 exemplaires – Conception et impression BS Média. 33710 SAMONAC. Tél. 05 57 68 47 77 - www.bsmedia.fr